

Séance du conseil municipal du 21 octobre 2021

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Athée, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Madame le Maire, Nadine MARTIN-FERRE.

Présents : CHAMPION Kalyne, DESMONTILS Olivier, GIRAUD Marc, GAUTHIER Clarisse, JULLIOT Alexandre, LAMY Anthony, PAILLARD Alain, PESCHE Nicole, PIAU Valérie

Absents excusés :

Secrétaire de séance : GAUTHIER Clarisse

➤ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter au compte rendu de la séance du 16 septembre 2021. Suite à une réponse négative, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ DEL 20211021-01 GEMAPI – INTERVENTION DE MAXIMME CHAUVIN

Maxime CHAUVIN est intervenu en début de séance afin de présenter la compétence GEMAPI et la répartition des taux liés à cette compétence.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- **DE MAINTENIR** les taux déjà en vigueur.

➤ VŒUX DU MAIRE

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier l'organisation des vœux du Maire en proposant un spectacle de clown aux habitants de la commune. Le conseil municipal décide que ceux-ci auront lieu le samedi 15 décembre à 14 h. Le coût du spectacle est de 675 euros. Les frais de SACD/SACEM sont pris en charge par la compagnie. Les frais de déplacement s'élèvent à 72 euros (Aller-retour Tremblay/Athée).

➤ DEL 20211021-02 TARIFS LOCATIONS SE SALLE ET CONCESSIONS CIMETIERE 2022.

LOCATION SALLE DES LOISIRS :

	TARIF COMMUNE	Proposition 2022	TARIF HORS COM- MUNE	Proposition 2022
Vin d'Honneur / Sépulture / Ré-union	23,50 €		27,00 €	
Journée	117,50 €		133,00 €	
Week-end	173,50 €		199,00 €	
TARIF UNIQUE				
Chauffage en sus par jour	24,50 €		24,50 €	

TARIFS VAISSELLES CASSEES

Libellés	Tarifs 2021	Proposition 2022
Assiette plate	2,30 €	
Assiette à dessert	1,70 €	
Verre ballon 9,5 cl	0,70 €	
Verre ballon 14 cl	1,40 €	
Verre apéritif	1,10 €	
Verre enfant	0,50 €	
Fourchette	1,20 €	
Grande cuillère	1,20 €	
Petite cuillère	0,70 €	
Couteau	1,80 €	
Tasse à café	1,40 €	

TARIFS CIMETIERE 2021 – PROPOSITION 2022

Année Calendaire

Concession cimetière		Proposition 2022
15 ans	420,00 €	
30 ans	56,00 €	
50 ans	112,00 €	
Concession columbarium (10 cases)		
30 ans	650,00 €	
50 ans	700,00 €	
Renouvellement concession cimetière et columbarium		
30 ans	56,00 €	
50 ans	112,00 €	

LOCATION SALLE DE L'ODON :

MANIFESTATIONS	TARIF COM- MUNE	Proposition 2022	TARIF HORS COMMUNE	Proposition 2022

- Vin d'Honneur, réunion, galette	122,50 €		147,00 €	
- Journée	280,50 €		350,00 €	
- week-end - 2 jours	415,50 €		501,00 €	
- week-end - 3 jours	503,00 €		590,00 €	

TARIF UNIQUE		Proposition 2022
- chauffage par journée	62,50 €	
- chauffage : vin d'honneur, réunion, galette (1/2 journée)	32,00 €	
- Location de la sonorisation + vidéo projecteur et écran	80,00 €	
- Saint sylvestre	650,00 €	
- Forfait ménage	100,00 €	

TARIF ASSOCIATIONS COMMUNALES		
- 2 locations dans l'année	GRATUIT	
- 2 locations dans l'année pour la sono et vidéo	GRATUIT	
- Au-delà de ces deux dates, location du lundi matin au vendredi après-midi	6,00 € par location/jour + chauffage en sus	
- Au-delà de ces deux dates, location du vendredi soir	36,00 € + chauffage en sus	
- Au-delà de ces deux dates, location du samedi matin au dimanche soir :	Tarif en vigueur des particuliers domiciliés dans la commune	
- manifestations pour les enfants de la commune organisées par une association communale	GRATUIT	
- Chauffage pour toute réservation (applicable dès la 1 ^{ère})	62,50 €	

TARIF ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	Tarif en vigueur des particuliers hors commune	
---------------------------------	--	--

LOCATION TABLES ET BANCS OU CHAISES (pour 8 personnes)	6,00 €	
--	--------	--

TARIFS VAISSELLES CASSEES

Libellés		Proposition 2022
Assiette plate 27 cm	3,00 €	
Assiette plate 24 cm	2,50 €	
Assiette creuse	2,60 €	
Assiette à dessert	2,70 €	
Verre à pied 25 cl	1,60 €	
Verre à pied 19 cl	1,40 €	
Verre enfant	0,50 €	
Flûte 15 cl	1,80 €	
Fourchette	1,20 €	
Grande cuillère	1,20 €	
Petite cuillère	0,70 €	
Couteau	1,80 €	
Tasse à café	1,40 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- **DE MAINTENIR** les tarifs appliqués en 2021 pour l'année 2022.

➤ **ADRESSAGE Mme GUÉRIN**

La vente de la maison de Mme GUERIN est finalisée, les nouveaux propriétaires arriveront fin 2021. Il convient d'attribuer un numéro à l'ancienne école. Mme le Maire propose d'attribuer le numéro 1 bis Lotissement du Prieuré.

➤ **ADHESION AU SYNDICAT MIXTE e-COLLECTIVITES**

La collectivité adhère au service de l'Association Internet et Commande Publique (ICP) rattachée à l'AMF 53 pour la dématérialisation des marchés publics. Cette association est transférée depuis le 1^{er} janvier 2021 au syndicat mixte e-collectivités.

A titre non exhaustif, ce syndicat propose également les solutions suivantes : parapheur électronique (envoi des flux comptables en trésorerie), tiers de télétransmission (envoi des délibérations en préfecture), ...

Le coût d'adhésion est de 0,68 euros par habitant soit 368 euros pour la commune d'Athée. Cet ordre du jour est reporté au 2 décembre 2021.

➤ DEL 20211021 -03 APPLICATION INTRAMUROS

Le coût pour cette application est de 495 euros HT correspondant à 15 euros HT par mois pendant 33 mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- **DE SIGNER** le contrat.

➤ DEL 20211021-04 MARCHES CONTROLES REGLEMENTAIRES-GROUPEMENT DE COMMANDES CCPC

La Communauté de Communes du Pays de Craon procède au renouvellement du groupement de commandes pour le marché des contrôles réglementaires qui arrive à échéance le 31 décembre 2021. Ce renouvellement concerne les lots présentés dans le tableau ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans. A titre informatif, la commune d'Athée n'est concernée que par le lot 5 relatif à la vérification réglementaire des aires de jeux et des équipements sportifs.

Lot 1	Vérification réglementaire des installations électriques, installations de gaz, appareils de levage, échafaudages, équipements sous pression, points d'ancrage
Lot 2	Vérification réglementaire des extincteurs, systèmes de désenfumage, robinets d'incendie armés, S.S.I, BAES
Lot 3	Vérification réglementaire des portes piétonnes, portails et portes sectionnelles
Lot 4	Vérification réglementaire des ascenseurs et monte-charges
Lot 5	Vérification réglementaire des aires de jeux et des équipements sportifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- **DE RETENIR** le lot 5 car la commune d'Athée est concernée par le lot 5 relatif à la vérification réglementaire des aires de jeux et des équipements sportifs.

➤ DEL 20212110-05 PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE-ECOLE DE COSMES

Mme le Maire donne lecture de la délibération du 20 septembre 2021 de la commune de Cosmes concernant la demande de participation aux frais de scolarité pour les enfants domiciliés à Athée et scolarisés à Cosmes pour l'année scolaire 2020/2021.

Cette participation financière s'élève à 805 euros et ne concerne qu'un seul enfant (Rose BANNIER).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- **DE FINANCER** les frais de scolarité pour les enfants domiciliés à Athée et scolarisés à Cosmes.

➤ QUESTIONS DIVERSES :

- Remplacement agent administratif : l'agent en charge du secrétariat sera absent pour congé maternité de février à juin 2022. Afin d'anticiper cette absence, et d'assurer les transmissions nécessaires, Florence LHOMMEAU, qui a déjà occupé ce poste d'octobre à décembre 2020 a accepté d'effectuer le remplacement de l'agent administratif avec une arrivée courant octobre.
- Repas des aînés : la date est fixée au 26 février 2022.
- Point sur le bulletin municipal :
- La date pour la réunion des associations est fixée au 23 novembre à 20 heures.
- Installation des illuminations : le comité des fêtes propose de commencer l'installation à partir du 13 novembre pour un fonctionnement du 11 décembre au 2 janvier 2022.
- Un article va paraître dans le Haut-Anjou pour les vestiaires du foot et l'installation des jeux.
- Taille-haie : 362 euros de réparations ont été effectuées. M. Paillard se renseigne pour l'achat d'un taille-haie sur batterie.
- Projet City Stade : ok pour avancer tranquillement sur le dossier.
- Changement des panneaux " AHEE "
- Date de la prochaine réunion : Jeudi 2 décembre à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.



Feuille d'émargement
Réunion du Conseil Municipal du 21 octobre 2021

N° ordre	NOM	Prénom	Signature	Procuration à
1	MARTIN-FERRE	Nadine		
2	GIRAUD	Marc		
3	PAILLARD	Alain		
4	JULLIOT	Alexandre		
5	GAUTHIER	Clarisse		
6	CHAMPION	Kalyne		
7	LAMY	Anthony		
8	DESMONTILS	Olivier		
9	PESCHE	Nicole		
10	PIAU	Valérie		